

Le onze septembre deux mil dix-huit à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Rai, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Michel MAROT, le maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM.MAROT DEMONCHEAUX MMES LEBRETON RENOU M. ROUAULT de COLIGNY MME DUPONT M. DESFRESNES MME JOSSET MM. PETIT LETELLIER MME CORBIN M.FAUQUET MME SEGOUIN M. THOMPSON-COON M. LE JEAN MME COSTIL

Excusés : Tiphaine FONTAINE qui donne pouvoir à Sylvie RENOU

Yvon TOUCHEBOEUF qui donne pouvoir à Yves LE JEAN

Absente : Corinne HILLION

Secrétaire de séance : Fabien FAUQUET

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SÉANCE DU 03 JUILLET 2018

Le compte rendu de séance du Conseil Municipal ci-dessus mentionné, transmis à l'ensemble des membres ne soulevant aucune objection, est adopté à l'unanimité dans la forme et rédaction proposées et il est ainsi procédé à sa signature.

CONTRAT GAZ

Monsieur Alain ROUAULT de COLIGNY, Maire-Adjoint, présente les propositions de contrat gaz des bâtiments communaux :

FOURNITURE GAZ DE VILLE COMMUNE DE RAI								
OFFRES A PARTIR DU 1er OCTOBRE 2018 - contrat de 12 mois TTC								
ADRESSE	NO DE PCE	CONSO / AN- MW/h	CHARGES 2017	EDF	ENGIE	ENI	TOTAL	GAZPROM
Rue Trémont de Boisthorel	0 2692908787417	21762	1 722,34 €	1 967,14 €	2 436,22 €	1 729,03 €	1 799,48 €	1 734,52 €
Rue Trémont de Boisthorel	0 2647467429347	27445	2 162,57 €	2 431,97 €	2 619,41 €	2 323,02 €	2 170,40 €	2 139,76 €
Route de St Symphorien	0 2639942076109	54323	4 282,08 €	4 631,70 €	3 489,27 €	4 410,86 €	4 260,81 €	4 056,25 €
Rue René d'Erard	0 2645730815796	215834	16 378,89 €	17 849,98 €	17 097,49 €	16 960,41 €	16 432,83 €	15 572,78 €
Rue Beauséjour	0 2695513732591	21125	1 559,38 €	1 914,99 €	1 706,89 €	1 831,95 €	2 034,76 €	1 689,08 €
Rue Beauséjour	0 6140376111035	36285	3 157,24 €	3 155,45 €	3 251,71 €	3 009,90 €	2 791,15 €	2 770,04 €
TOTAL			29 262,50 €	31 951,23 €	30 600,99 €	30 265,17 €	29 489,43 €	27 962,43 €

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour retenir gazprom comme fournisseur et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

CONTRAT ASSURANCES

Monsieur Alain ROUAULT de COLIGNY, Maire-Adjoint, présente les devis concernant le contrat d'assurances :

	ASSURANCES 2019		
	GROUPAMA 2018	GROUPAMA 2019	MAIF 2019
ASSURANCES HORS MATERIEL ROULANT	15 027,88 €	9 497,00 €	11 785,46 €
MATERIEL ROULANT	5 268,42 €	3 367,02 €	2 406,01 €
TOTAL TTC	20 296,30 €	12 864,02 €	14 191,47 €
Franchises Matériel Roulant		150 à 400 €	380,00 €

2 véhicules à 400 €

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour retenir Groupama pour un montant annuel de 12 864.02 € et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

BONS D'ACHAT POUR LES AÎNÉS DE PLUS DE 75 ANS

Madame Marie-Claire LEBRETON, Maire-Adjoint, rappelle que les aînés de plus de 75 ans, qui ne peuvent pas venir au repas, ont habituellement 2 bons d'achat de 15 € par foyer, proposition de renouveler cette opération. Bons d'achat à utiliser chez les commerçants de Rai.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour donner 2 bons d'achat de 15 € par foyer pour les aînés de la Commune de Rai de plus de 75 ans qui n'ont pas pu assister au repas.

ANIMATIONS-BIBLIOTHEQUE

Madame Marie-Claire LEBRETON, Maire-Adjoint, informe le Conseil Municipal de la proposition de la MDO (Médiathèque Départementale de l'Orne) : un créateur de « POP UP » qui pourrait intervenir 2 fois à la bibliothèque le vendredi soir 12 octobre (de 18 h à 19h30 et de 20h30 à 22h00) pour 253 € (à la charge de la Commune) et partagera le repas avec ses apprentis, l'hébergement est pris en charge par La MDO.

Proposition également de recevoir un spectacle des « Racont'Arts, « le gars qu'a pas de chance » joué par 2 artistes de la compagnie Desfemmes. Mathieu Desfemmes est conteur et comédien, Philippe Gautier est musicien, guitariste. Ils joueront leur spectacle dans la bibliothèque le 18 octobre 2018 à 20 heures. Des petits plats partagés en fin de soirée.

Les frais de la prestation sont payés par le département (MDO). Un repas sera offert au régisseur qui installera le matériel à la bibliothèque le soir ainsi qu'aux deux artistes. La Commune aura à financer le coût des deux chambres et petits déjeuners à l'hôtel de Moulins la Marche (les artistes resteront dans le même hôtel durant tout leur séjour dans le réseau) pour la nuit du 18 au 19 octobre qui est de 144.80€. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour rémunérer Paul ROUILLAC pour un montant de 253 € et la prise en charge des chambres et petits déjeuners pour un montant de 144.80 € et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE- ASSOCIATION BOULES LYONNAISES-

Madame Sylvie RENO, Maire-Adjoint, présente la demande de subvention exceptionnelle de l'association des boules lyonnaises. C'est un club qui a bien remonté. Ils vont au championnat de France. Ils ont présenté 3 budgets prévisionnels, ils partent à 9 personnes pour un coût de 2 963 €, Sylvie RENO propose de verser une subvention exceptionnelle de 1 100 €.

Le Conseil Municipal donne son accord 16 pour et 2 abstentions, pour verser une subvention exceptionnelle à l'association Boules Lyonnaises d'un montant de 1 100 €, somme inscrite au budget primitif de la Commune, article 6574.

Remerciements de l'association du Relais Radioamateur du Pays de l'Aigle pour la subvention versée.

INFORMATIONS DIVERSES –

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Docteur PAZOS ANANIA Analia va rester sur Rai. Un médecin est prêt à venir mais dossier toujours en cours.

Suite aux inondations, remerciements des administrés d'avoir fait le dossier « catastrophes naturelles ».

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier de Madame PELLERAY sur l'aménagement de « Corru », le département propose de mettre des priorités à droite, mais pas judicieuses pour l'instant.

Rue Beauséjour, beaucoup de personnes ne respectent pas la limitation de vitesse, faire une commission des travaux pour trouver des solutions et se faire accompagner d'un technicien de la CDC ainsi que pour « Corru ».

Fin 2019, la commune aura la fibre. L'implantation de l'armoire est validée.

TOUR DE TABLE –

- Réception de la réserve incendie, rue Desdouits. avec le SDIS
- Contrôle des protections incendie. Trouver des solutions pour un quartier de la Foulnerie pour le budget de l'année 2019.
- Les joueurs sont satisfaits du terrain de football.
- Toujours en attente des travaux pour les eaux parasites.
- Le 14 octobre prochain, repas des aînés au DO RAI MI.
- Samedi 15 décembre 2018, marché de Noël.
- Vœux du Maire, le mercredi 16 janvier 2019.